

BURKINA FASO



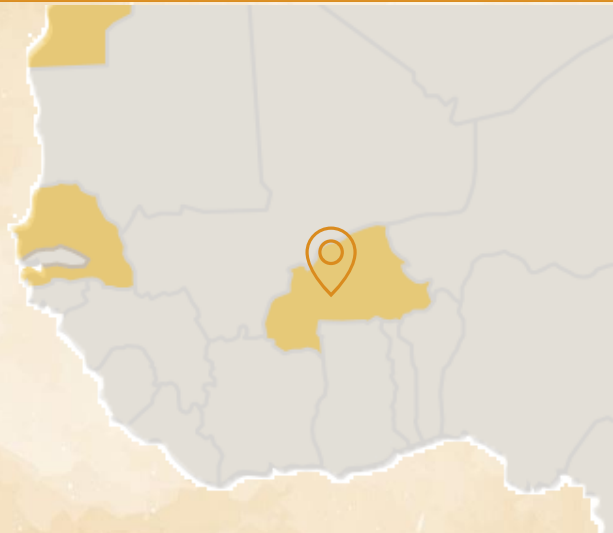
Conseil National de l'Agriculture Biologique

Mission : Contribuer au développement de l'agroécologie au Burkina Faso par la création d'un cadre législatif et réglementaire favorable au développement de l'agriculture biologique.

Carte

Créé en mars 2011, le Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNABio) est une faitière qui regroupe une soixantaine d'acteurs dont des institutions et des personnes physiques (producteurs individuels, ONG, groupements, entreprises etc.).

Le CNABio est basée à Ouagadougou. La majorité des membres sont autour de la capitale mais se retrouvent aussi dans le reste du pays (comme le groupement de producteurs de céréales de Barga ou l'union professionnelle agricole du Yatenga).



Contexte



L'agriculture biologique est présente au Burkina Faso depuis plus d'une vingtaine d'années mais est principalement destinée au marché de l'exportation.

Les coûts élevés de la certification par tierce et la taille du marché intérieur n'encourage pas toujours les opérateurs à faire certifier les produits destinés au marché national.



Description

L'absence d'un cadre organisé des acteurs concernés par l'agriculture biologique et écologique couplé à l'absence de référentiel national pour la production et la transformation biologique sont autant de facteurs qui ont poussé d'abord à la création du CNABio, puis à la mise en place de la norme burkinabé de l'agriculture biologique et le Système Participatif de Garantie (SPG).

Etabli en 2013, le label BioSPG du Burkina Faso est l'un des premiers labels bio national en Afrique de l'Ouest. Le SPG est un système de certification biologique alternatif, adapté au contexte local et peu coûteux. Il repose sur des outils et des normes d'agriculture biologique rigoureuses, qui intègrent tous les acteurs du cycle: les producteurs, les transformateurs, les transporteurs, les distributeurs, les consommateurs et les associations et ONG d'appui. La norme bio SPG du CNABio a été réalisée avec l'appui technique de Helvetas et de l'IFOAM (*International Federation of Organic Agriculture Movements - Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique*). Pour autant, le processus a impliqué plusieurs catégories d'acteurs dont le Ministère de l'Agriculture et du Commerce.

Ce système repose sur la coopération, la collaboration et la confiance entre les acteurs, mais prévoit également des mécanismes préventifs pour garantir l'intégrité biologique des produits. En effet, à la différence du processus de certification par tierce qui est verticale, le processus du SPG est horizontal et stimule l'autocontrôle des membres. Il met en place des organes internes de certification, comme le Comité Central de Certification (CCC).

Le CNABio n'intervient pas directement dans la vente des produits certifiés. A travers les cadres de concertations des acteurs de l'agroécologie et de l'agriculture biologique initiés par le CNABio, les acteurs assurent eux-mêmes la commercialisation et essaient d'harmoniser les prix de vente des différents produits.

Dates-clés

2016 : 200 opérateurs candidats à la certification, certification de 16 sites et protection du label

2018 : Approche par dossier, consolidation du marché de Ouagadougou et renforcement de la communication

2019 : 6 opérateurs certifiés et 20 dossiers en cours de traitement : capacité de suivi à renforcer, décentralisation à développer

2013:
Elaboration de la Norme Burknabé en Agriculture Biologique et du guide de certification SPG



Résultats et bénéfices



Le CNABio a fortement participé à la 5^{ème} conférence ouest africaine de l'agriculture biologique. Le Burkina Faso pour abriter la 6^{ème} conférence en 2021.

28 sites sont actuellement certifiés Bio SPG dans sept régions du Burkina pour un total de 344 producteurs dont 18 fermes privées ou associatives (5%), avec 270 femmes (78%) et 56 hommes (16%) et sur une superficie totale de 67,32 ha. A cela s'ajoute la création d'emplois dans la transformation et la commercialisation ainsi que des emplois saisonniers et temporaires additionnels



Les actions de plaidoyer menées quotidiennement par le CNABio et ses partenaires ont permis et contribuent entre autres à : i. La désignation d'un point focal agroécologie au Ministère de l'Agriculture ; ii. La reconnaissance des semences paysannes dans le système semencier ; iii. L'accès à la terre aux producteurs en particulier les femmes ; iv. La reconnaissance de l'agriculture biologique et de l'agroécologie dans les textes et lois nationales.

Les prix de vente des produits biologiques certifiés via le CNABio sont plus élevés comparés aux prix des produits conventionnels. Par exemple, les prix des oignons conventionnels sont en moyenne de 150 fcfa/kg contre 300 fcfa pour ceux certifiés. La pomme de terre conventionnelle coûte en moyenne 300-400 fcfa le kg, alors que celle certifiée autour de 700 fcfa/kg.

La mise en place du label a permis de créer 87 emplois dans les fermes et 30 dans la transformation et la commercialisation.



La création de cette faitière a largement contribué à l'amélioration du niveau de connaissances de l'agroécologie et l'agriculture biologique. A titre d'exemple, de 2013 à nos jours, 243 techniciens ont été formés sur les pratiques agroécologiques et de l'agriculture biologique. Le partage d'expériences entre acteurs à travers la mise en place des cadres de concertation régionaux permet également de construire un réseau d'acteurs solide.

Ainsi, l'augmentation du marché biologique a participé à l'augmentation de la confiance du consommateur, de l'assurance du producteur lui-même et l'amélioration de la collaboration entre les acteurs de la chaîne de valeur.



Leçons apprises et alignement avec les principes FAO



Resilience

L'amélioration de la qualité des sols, de l'autonomisation des producteurs sur la production de semence, ainsi que les actions de plaidoyer et de visibilité de la certification SPG renforcent la résilience des membres du CNABio face aux risques climatiques, politiques et économiques.



Valeurs humaines & sociales

Transparence, apprentissage, horizontalité, confiance et participation sont les valeurs de base du bio SPG. Ces valeurs permettent de construire des relations humaines et sociales fortes mettant l'homme au cœur du système.



Diversité

En prônant et incitant à l'utilisation de la matière organique et des pratiques plus respectueuses de l'environnement, le bio SPG encourage, soutient et favorise la diversité biologique.



Culture & traditions alimentaires

La valorisation des produits locaux est le cheval de bataille du CNABio. La certification bio SPG vient renforcer la confiance des consommateurs quant à la qualité des produits locaux.



Co-création & partage de connaissance

Par définition, le système SPG est un processus participatif qui accompagne un apprentissage mutuel, une compréhension des contraintes et attentes respectives des différents acteurs de la filière, et un processus de co-création d'un cadre répondant à ces besoins.



Efficience

Les techniques de production via l'agriculture biologique valorisent davantage les ressources internes à l'exploitation et locales.



Synergies

La mise à l'échelle et sa diffusion sur toute l'étendue du territoire national, nécessite plus de synergie entre les membres du réseau.



Gouvernance responsable

Le CNABio en tant que faitière est gérée au quotidien par une équipe technique. Le travail de cette équipe technique est contrôlé et orienté par un bureau exécutif élu pour 3 ans renouvelables une fois. L'assemblée générale est l'organe suprême de décision. Elle se réunit au moins une fois par mois.



Recyclage

La production du compost et autres amendements organiques ou l'utilisation des ressources internes pour des préparations biodynamiques favorisent le recyclage des déchets de la ferme.



Economie circulaire & solidaire

Le développement du bio SPG favorise le développement économique local à travers la création d'emplois, l'augmentation des opportunités d'affaire dans le secteur agricole, la garantie de prix rémunérateur aux producteurs et l'assurance d'écouler leur production.

Contacts et bibliographie

Contact :

Bureau du Conseil National de l'agriculture biologique



bureaucnabio@gmail.com



+226 25 38 61 33,
+226 70 24 78 42
+226 72 21 39 75
+226 78 04 70 63



10 BP 856 Ouagadougou
AEROPORT 10

Bibliographie :

La certification biologique orientée aux marchés locaux aux pays du sud - atouts et défis: L'exemple du Burkina Faso (René EMMENGER, 2018)

L'analyse des pratiques agro-écologiques des producteurs maraîchers intégrant la labellisation SPG – comparaison avec la production maraîchère conventionnelle (Raïssa SAWADOGO, 2017)

Caractérisation des dispositifs d'accompagnement des producteurs bio et de leurs contributions au processus d'innovation agroécologique (SOUMBOUGMA Geneviève épouse KERE, 2015)

La commercialisation des produits maraîchers biologiques certifiés SPG sur Ouagadougou : quelles stratégies poursuivre pour pérenniser le système de certification et construire un marché des produits biologiques durable ? (Alice Martin, 2017)

Fiches techniques produites par le CNABio : <https://www.cnabio.net/documentations/>

Le projet Avaclim vise à créer les conditions nécessaires au déploiement de l'agroécologie dans les zones arides.

Pour plus d'informations : www.avaclim.org

Partenaires financiers :



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Partenaires opérationnels :



Contact :
agroecologie@cariassociation.org



Contact :
arfa@ongarfa.org

Septembre 2020
Rédaction : ARFA
Edition : CARI
Création : pikopiko.io
Crédit photo : CNABio

